

La dignité humaine est une valeur absolue

La Fédération suisse des avocats (FSA) entend à l'avenir s'engager davantage dans la défense des droits de l'homme des prisonniers de guerre du monde entier. Lors de leur récente assemblée annuelle, les délégués de la FSA ont donné ce mandat au Conseil de leur Fédération.

On constate dans de nombreuses parties du monde un mépris croissant de la dignité humaine et des droits des prisonniers. Pour la FSA, il est évident que la dignité humaine est une valeur absolue. Toute violation de cette dignité est inacceptable sans exception aucune, même dans la lutte contre le terrorisme. Partant de ce constat, la FSA salue la décision de la Cour suprême des Etats-Unis qui a donné aux prisonniers de Guantanamo le droit à des tribunaux américains contre leur détention et le traitement qui leur est infligé.

Pour la FSA, les prisonniers ont un droit fondamental

- à être formellement mis en accusation ou, dans le cas contraire, à être libérés,
- à voir juger toutes les accusations les concernant par un tribunal indépendant, avec la possibilité de faire appel à une Cour suprême,
- à disposer d'une assistance juridique et à se faire défendre par l'avocat de leur choix.

Avocat st-gallois nouvellement élu au Conseil de la FSA

Lors de leur dernière assemblée annuelle à Bellinzona, les délégués de la Fédération suisse des avocats (FSA) ont élu Michael Hüppi, âgé de 48 ans, avocat d'affaires à St-Gall, au Conseil de leur Fédération. Le nouvel élu présidait jusqu'en 2003 l'Ordre des Avocats St-Gallois. Il succède à Rita Wenger-Lenherr, avocate à Aadorf, qui a siégé pendant neuf ans au Conseil FSA.

Pour plus de renseignements :

Eva Saluz, Berne. Tél. 031/311 60 33 / présidente FSA

Alain Bruno Lévy, Genève. Tél: 022/703 47 03 / vice-président FSA